ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Pensions de reversion

Question écrite n° 14605

Texte de la question

M Raymond Marcellin appelle l'attention de M le ministre de la solidarite, de la sante et de la protection sociale sur la situation des veuves civiles chefs de famille. Il lui demande s'il envisage de porter de 52 p 100 a 60 p 100 le taux de reversion des pensions de retraite servies a ces veuves.

Texte de la réponse

Reponse. - Sensible a la situation des personnes veuves, le Gouvernement, tenant compte des perspectives financieres du regime general d'assurance vieillesse, examine la possibilite d'ameliorer la reglementation sur les conditions d'attribution des pensions de reversion.

Données clés

Auteur : M. Marcellin Raymond
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 14605
Rubrique : Retraites : generalites
Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale
Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 19 juin 1989, page 2764